



OBJECTIFS :

Sensibiliser l'élève à l'environnement économique et professionnel en liaison avec les programmes d'enseignement

Permettre à l'élève de valider ou de réfléchir à son projet professionnel

ACCUEILLIR UN ELEVE EN SEQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Ce stage est obligatoire pour tous les élèves des classes de troisième et certains élèves de quatrième.

Le stage est d'une durée de trois jours minimum à cinq jours maximum en 3ème générale, de deux semaines en 4ème SEGPA, 7 à 8 semaines en 3ème SEGPA, d'une semaine en 4ème et 3ème ULIS. Il se déroule dans les entreprises, les associations, les administrations, les établissements publics ou les collectivités territoriales aux conditions prévues par le code du travail.

CLEE

CHAUVIGNY
MONTMORILLON

Comité Local
Ecole-Entreprise



POUR L'ENTREPRISE

Accueillir un élève de troisième, c'est :

- Faire découvrir votre métier et/ou les différents métiers de votre entreprise et lutter contre les préjugés,
- Faire connaître le tissu économique local et votre entreprise à l'élève mais aussi à ses parents et ses enseignants,
- Valoriser votre secteur d'activités, vos employés et collaborateurs,
- Renforcer le partenariat avec le monde éducatif.

Points pratiques :

- L'accueil d'un stagiaire fait l'objet d'une **convention de stage** signée entre l'entreprise, la famille et l'établissement scolaire,
- Les modalités du stage (types d'activités possibles, horaires, sécurité...) sont précisées dans la convention en fonction du public (élèves de 3^{ème}, en SEGPA ou en ULIS)
Pour les plus de 15 ans : 7h/jour maximum ; 35h/semaine maximum
Pour les moins de 15 ans : 7h/jour maximum ; 35h/semaine maximum
Pour les moins de 14 ans : pas de stage dans le secteur privé (L.4111-1 et L4153-1 du code du travail) sauf dans les établissements où ne sont employés que les membres de la famille sous l'autorité soit du père, soit de la mère, soit du tuteur. Pas de restriction dans les administrations et établissements publics,
- Pas de travail de nuit pour les mineurs,
- En-dessous de 16 ans : stage entre 6h et 20h,
- Au-dessous de 16 ans : stage entre 6h et 22h,
- Si des déplacements professionnels sont prévus pendant le stage avec un véhicule par exemple, ces déplacements avec le stagiaire sont signalés explicitement dans la convention. Les conditions d'assurances des trajets sont à examiner.



POUR LA TUTRICE OU LE TUTEUR

Que faire avec un stagiaire ? Les 7 points CLEE :

- Préparer l'accueil et prévenir les collaborateurs,
- Préparer les documents à fournir à l'élève (plaquette de l'entreprise, plan, organigramme, site WEB, logo, etc.),
- Organiser des moments de rencontre avec les collaborateurs,
- Sensibiliser à la sécurité et à l'hygiène,
- Organiser une visite de l'entreprise,
- Aider l'élève à compléter son document d'observation,
- Renseigner le document d'évaluation de stage.
-

INFORMATIONS RELATIVES AUX STAGES DANS LES SECTIONS SPECIFIQUES SEGPA ET ULIS

La SEGPA (collège Gérard Philipe à Chauvigny)

Stage de 4^{ème} SEGPA :

2 semaines

Stage de 3^{ème} SEGPA :

7 à 8 semaines (en trois périodes)

La classe ULIS (cité scolaire Jean-Moulin à Montmorillon)

Stage de 4^{ème} ULIS :

Le stage **d'une semaine** doit se dérouler **dans la période suivante** :

Période 1 : du 20/11 au 24/11

Période 2 : du 14/5 au 18/5

Stages de 3^{ème} ULIS :

Le stage **d'une semaine** doit se dérouler **dans la période suivante** :

Période 1 : du 9/10 au 13/10

Période 2 : du 4/12 au 15/12

Période 3 du 19/03 au 23/03 (2 semaines possibles)

Collège Gérard Philippe

7 Avenue de la Vienne 86300 Chauvigny 05 49 46 31 56

LA COMMUNICATION AVEC L'ETABLISSEMENT

Avertir l'établissement en cas :

- D'absence de l'élève,
- De difficultés avec l'élève,
- D'accident de l'élève.



Des enseignants prendront contact avec vous pour s'informer du déroulement de la séquence d'observation (par téléphone et/ou visite).

LE MOT DES COORDONNATEURS DU CLEE

Le CLEE comité local école entreprise Chauvigny-Montmorillon, créée en 2017, est un pont entre le monde éducatif et le monde économique sur nos territoires.

Dans ce partenariat, l'accueil des collégiens des lycéens prend une place singulière dans ce que nous appelons aujourd'hui le Parcours Avenir des élèves ; de la 6^{ème} à la terminale, c'est la capacité à construire progressivement son parcours professionnel ou de formation pour faire des choix d'orientation assumés.

D'une part, cet accueil permet de valoriser vos entreprises, vos métiers et vos savoir-faire ; d'autre part, pour nos jeunes, c'est une expérience qui contribue à mieux connaître l'environnement et le fonctionnement des entreprises, à s'interroger sur leur propre parcours, à découvrir aussi des métiers auxquels ils n'avaient pas pensé.

Les chefs d'établissement des collèges et lycées du CLEE remercient tous les chefs et cheffes d'entreprise, leurs collaborateurs également, qui s'investissent déjà ou ceux qui s'engageront demain dans l'accueil des stagiaires.

Partageons l'ouverture professionnelle de nos jeunes, valorisons nos territoires et construisons ensemble l'Avenir.

Les représentants Education nationale du CLEE.

M Bocquillon Principal du collège Gérard Philippe (Chauvigny)

M Quintard Proviseur du lycée Professionnel Raoul Mortier Montmorillon)



LE MOT DU PRINCIPAL / PROVISEUR